

# Règlement intérieur du Fablab Le F@bRiquet

Le F@bRiquet est désigné dans ce qui suit sous la dénomination "Fablab".

Toute personne accédant au Fablab est désignée dans ce qui suit sous la dénomination "utilisateur".

Le Fabmanager est la personne en charge de l'exploitation du Fablab. Il peut donner délégation de tout ou partie de ses responsabilités à certains utilisateurs, qui tiennent alors sa place dans ce qui suit.

## Utilisateurs

Tout utilisateur doit être à jour de sa cotisation à l'association Planète Sciences Occitanie. Ceci peut être réalisé par appartenant à une structure répondant à ce critère.

L'utilisateur a accès par défaut aux ressources suivantes :

- Zone 0
- Wifi public, après demande d'un code au Fabmanager.

L'utilisation des autres ressources (espaces, machines...) est soumis à approbation par le Fabmanager. Cette approbation :

- peut nécessiter une formation spécifique et/ou une habilitation
- est tracée pour permettre un suivi des utilisateurs.

L'utilisateur est entièrement responsable de l'utilisation qu'il fait des ressources mises à sa disposition.

L'accès est possible pour un invité, qui est alors sous la stricte responsabilité de la personne qui l'invite et qui doit être un utilisateur du Fablab de plein droit. Tout accès aux zones 1, 2 et 3 est interdit aux personnes non habilitées, sauf si elles sont accompagnées par une personne qui l'est. L'utilisation des ressources leur reste toutefois interdite.

Une extension temporaire des droits d'un utilisateur ou d'un invité peut être donnée par le Fabmanager.

L'utilisateur décharge de sa responsabilité le Fablab en cas de dommages résultants d'un non-respect du règlement intérieur, ou d'un non-respect des règles de base dictées par le bon sens.

Les utilisateurs mineurs non accompagnés d'un tuteur légal ou de son représentant (par document écrit) devront fournir une fiche d'autorisation parentale ou tutélaire. L'accès est interdit à toute personne de moins de 15 ans non accompagnée d'un tuteur légal ou de son représentant.

# Accès

L'accès physique au Fablab ne peut se faire qu'en présence du Fabmanager.

L'accès logique (réseau) peut se faire à tout moment, dans le respect des droits qui sont donnés à l'utilisateur.

# Utilisation et entretien

Le Fablab est un lieu partagé. Tout utilisateur est responsable de son bon fonctionnement.

De ce fait l'utilisateur est donc tenu :

- de respecter le matériel et les locaux
- de les utiliser de façon conforme, notamment en ce qui concerne les règles et équipement de sécurité
- avant toute utilisation d'une machine, de se faire connaître auprès du Fabmanager
- d'être responsable de la machine et de ses abords lors de son utilisation, et de rester à proximité immédiate de la machine
- à la fin de l'utilisation des machines et avant de quitter le Fab Lab, de s'assurer de laisser propre l'espace de travail qu'il aura utilisé, et de prendre soin de ne laisser aucun déchet
- de s'assurer du bon état de fonctionnement du matériel qu'il a utilisé, et sinon d'avertir le Fabmanager
- d'une façon générale, de participer à l'entretien du Fablab

Du matériel de nettoyage est mis à disposition dans le FabLab.

# Fabrication des pièces

Les ressources sont mises à disposition sous la responsabilité des utilisateurs. Le Fablab n'a aucun engagement de résultat. Les temps d'utilisation sont décomptés même en cas de mauvaise réalisation, hormis panne ne résultant pas d'un mauvais usage.

Le Fabmanager n'assure pas de surveillance des machines.

La découpeuse laser ne peut en aucun cas être laissée sans la surveillance d'une personne habilitée.

# Vie associative

Les utilisateurs s'engagent :

- à tenir compte de la présence d'autres utilisateurs, et à se comporter en fonction de leurs spécificités dans le strict cadre d'un espace citoyen et laïque. Une attention particulière doit être apportée à l'éventuelle présence d'un public mineur.
- à respecter la législation en vigueur.
- à respecter les réglementations, notamment celles concernant la propriété intellectuelle

Tout utilisateur reconnaît faire du Fablab un usage public. Toutes les créations réalisées sont par défaut en libre accès. Si des conditions de protection intellectuelle doivent être prises, un cadre partenarial spécifique devra préalablement être mis en place. Un cadre particulier peut être prévu pour les entreprises et les startups qui le souhaitent.

Tout manquement au règlement intérieur pourra donner lieu à une exclusion temporaire ou définitive, après analyse par la commission d'exclusion. La commission d'exclusion est composée du Conseil d'Administration de Planète Sciences Occitanie, ainsi que d'un représentant de la municipalité de Ramonville Saint-Agne et du CEEI Théogone. Elle prend ses décisions à la majorité de ses membres présents ou représentés.

## Sécurité des personnes

- L'usage des machines (particulièrement celles à commandes numériques) est soumis à des règles strictes de sécurité. L'utilisateur est entièrement responsable de l'usage qu'il en fait. Elles doivent être utilisées uniquement dans le cadre prévu par le constructeur. Une information relative aux bonnes conditions d'utilisation sera donnée lors des formations relatives à ces machines.

**Le respect de ces règles est impératif pour éviter des accidents ou des dysfonctionnements des machines. Le Fab Lab Le F@bRiquet ne pourra pas être tenu responsable de dommages sur des matériaux liés à un dysfonctionnement des machines, ou liés à de mauvais réglages.**

- L'usage du matériel, outillage et des produits divers est soumis à des règles strictes de sécurité. L'utilisateur est entièrement responsable de l'usage qu'il en fait. L'équipement de protection individuelle (masque, casque, lunettes, gants, chaussures, blouse suivant le cas) est obligatoire. Dans le cas où ces protections ne pourraient être fournies par le Fab Lab Le F@bRiquet, l'utilisateur devra apporter son propre équipement.

**Le respect de ces règles est impératif pour éviter des accidents. Le Fab Lab Le F@bRiquet ne pourra pas être tenu responsable de dommages corporels ou matériels liés à un mauvais usage ou un dysfonctionnement du matériel, outillage et produits divers.**

## Autres documents de référence

Conditions générales de vente.